

MON COMPTE AU QUOTIDIEN

RECUEIL DES PRIX
DES PRINCIPAUX PRODUITS ET SERVICES
APPLICABLES AUX **PARTICULIERS**
À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2025

SOMMAIRE

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS	3
OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE	4
BANQUE À DISTANCE	4
VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	5
OFFRES GROUPÉES DE SERVICES	9
IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	12
DÉCOUVERTS ET CRÉDITS	13
ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS	14
SUCCESSIONS	15
ASSURANCES ET PRÉVOYANCE	15
RÉSOUTRE UN LITIGE	16

Pour vous aider à gérer au mieux votre compte, votre banque se doit de vous informer des coûts des produits et services qui vous sont proposés.

Le Crédit Mutuel s'est engagé à vous apporter cette transparence.

Ce document reprend les conditions « standard » applicables, à partir du 1^{er} janvier 2025 aux produits et services souscrits.

Les conditions générales de la convention de compte sont disponibles auprès de nos Caisses de Crédit Mutuel, **sur simple demande ou via www.creditmutuel.fr**.

En cas de demande concernant des opérations complexes, n'hésitez pas à demander l'établissement d'un devis à votre conseiller Crédit Mutuel.

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services.

<p>▶ Abonnement aux services de banque à distance sur internet CMUT Direct Connexion</p>	<p>2 jours de connexion gratuits par mois puis 0,50 € par connexion</p>
<p>▶ Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou e-mail Top Infos</p>	<p>1,50 € par mois permettant de recevoir 5 alertes soit pour information 18,00 € par an (0,20 € par alerte supplémentaire)</p>
<p>▶ Tenue de compte</p>	<p>2,10 € par mois soit pour information 25,20 € par an</p>
<p>▶ Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale) CB Mastercard ou CB Visa Classic</p> <ul style="list-style-type: none"> • à débit immédiat • à débit différé 	<p>43,00 € par an 43,00 € par an</p>
<p>▶ Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) CB Mastercard On line ou CB Visa On line</p>	<p>31,50 € par an</p>
<p>▶ Retrait d'espèces (cas de retrait en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)</p>	<p>1,00 € par retrait à partir du 6^e par mois</p>
<p>▶ Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement (Assur-Carte)</p>	<p>26,00 € par an</p>
<p>▶ Virement (en cas d'un virement SEPA⁽¹⁾ occasionnel)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au guichet • Par internet 	<p>3,50 € par virement GRATUIT</p>
<p>▶ Prélèvement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Frais par paiement d'un prélèvement SEPA • Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA 	<p>GRATUIT</p>
<p>▶ Commission d'intervention</p> <ul style="list-style-type: none"> • avec un plafond de 7,80 € par jour et de 80,00 € par mois 	<p>7,80 € par opération</p>

(1) Le virement SEPA doit respecter les conditions suivantes : être libellé en euros, être réalisé au sein de la zone SEPA*, être de nature ordinaire (non urgent/express), être en frais partagés (SHARE), permettre un traitement automatisé grâce à l'IBAN (identifiant international du numéro de compte) du bénéficiaire.

* La zone SEPA est constituée des États membres de l'Espace Économique Européen et des six pays Andorre, Monaco, San Marin, Suisse, Royaume-Uni et Vatican.

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

La souscription de parts sociales de votre Caisse de Crédit Mutuel vous permet d'obtenir la qualité de sociétaire⁽¹⁾.

▶ Ouverture et clôture de compte	GRATUIT
▶ Transfert Facile	GRATUIT



Avec **Transfert Facile**, vous profitez du service de mobilité bancaire. Vous nous confiez les démarches nécessaires au changement de vos domiciliations bancaires vers votre nouveau compte : au Crédit Mutuel, on s'occupe de tout !

RELEVÉS DE COMPTE

▶ Édition de vos relevés de comptes, par mois	
• Mensuel	GRATUIT
• À la quinzaine	1,60 €
• Décadaire	3,20 €
• Hebdomadaire	4,80 €
• Journalier	19,20 €
▶ Frais de duplicata d'un relevé de compte	6,30 €
▶ Récapitulatif annuel des frais	GRATUIT

TENUE DE COMPTE

▶ Frais de tenue de compte, par mois	2,10 €
--------------------------------------	---------------



Ces frais correspondent aux coûts de gestion et de traitement du compte courant. Les comptes équipés d'une offre **Eurocompte** ou **Connect** en sont exonérés.

▶ Frais de tenue de compte inactif, par an (article L312-19 du Code Monétaire et Financier)	30,00 €
---	----------------

SERVICES EN CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL

▶ Délivrance d'un RIB / IBAN	GRATUIT
▶ Frais de location de coffre-fort, par an (assurance pour 40 000 €)	À partir de 61,00 € (selon capacité)
▶ Frais de désolidarisation d'un compte joint	30,60 €
▶ Frais de recherche consécutive à une adresse erronée (pli non distribué)	10,20 €
▶ Frais de change manuel	Cours achat / vente ⁽²⁾
• Achat et vente de devise, par opération	+ 3,10 €
▶ Frais de lettre	1,60 €
▶ Frais de recherche, par demande	12,00 €

LA BANQUE À DISTANCE

Suivre et gérer vos comptes à distance



Avec votre contrat de banque à distance **CMUT Direct**, accédez à vos comptes à tout moment et en toute sécurité sur www.creditmutuel.fr ou sur votre application mobile.

▶ Abonnement aux services de banque à distance CMUT Direct , par mois	0,50 €
--	---------------

(1) Sous réserve d'être agréé par le Conseil d'Administration (article 6 des statuts).

(2) Cours de change spécifiques achat et vente de billets à la date de l'opération.

▶ Abonnement aux services de banque à distance CMUT Direct 10-17 ans	GRATUIT
▶ Abonnement aux services de banque à distance CMUT Direct Connexion - 26 ans - 50 % <ul style="list-style-type: none"> • 2 premiers jours de connexion, par mois • Au-delà, par jour de connexion 	GRATUIT 0,50 €
▶ Service d'authentification <ul style="list-style-type: none"> • Confirmation Mobile • Digipass, par boîtier 	GRATUIT 29,60 €
▶ Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou e-mail <ul style="list-style-type: none"> • Top Infos (5 alertes incluses), par mois • Au-delà, par alerte supplémentaire 	1,50 € 0,20 €

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENTS⁽¹⁾

CARTES	
Gamme cartes bancaires, cotisation annuelle	- 26 ans - 50 %
▶ Carte de dépôt ⁽²⁾	8,00 €
▶ Carte CB Mastercard On line ⁽³⁾ ou CB Visa On line ⁽³⁾ (cartes à autorisation systématique)	31,50 €
▶ Carte CB Mastercard ⁽³⁾ ou CB Visa Classic ⁽³⁾	43,00 €
▶ Carte CB Mastercard Gold ou CB Visa Premier	128,00 €
▶ Carte CB Mastercard World Elite	265,00 €
▶ Carte CB Visa Infinite	310,00 €
▶ Option Débit Différé ⁽⁴⁾	GRATUIT
▶ Option Certizen ⁽⁵⁾	12,00 €
Gamme dédiée aux jeunes, cotisation annuelle	
▶ Carte argent de poche Indépendance Day ⁽⁶⁾	12,25 €
▶ Carte CB Mastercard Jeune ⁽⁶⁾ ou CB Mastercard On line Origine	18,00 €
Services complémentaires cartes	
▶ Frais d'utilisation du service de paiement sécurisé sur internet (Payweb Card ⁽⁷⁾)	GRATUIT
▶ Frais d'utilisation du service de dépannage espèces sur GAB Crédit Mutuel-CIC (E-retrait ⁽⁷⁾⁽⁸⁾)	GRATUIT
Retrait d'espèces dans le réseau Crédit Mutuel	
▶ Retrait d'espèces en Points Relais Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie	GRATUIT
▶ Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets ⁽⁹⁾ (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque)	GRATUIT

(1) Sous réserve d'acceptation. Voir conditions en Caisse de Crédit Mutuel.

(2) Ou Carte Automate Bancaire.

(3) Pour une 2^{ème} carte sur un même compte, vous bénéficiez d'un demi-tarif sur la cotisation carte la moins élevée. Offre non cumulable avec la réduction moins de 26 ans.

(4) Option éligible sur carte CB Mastercard, CB Visa Classic, CB Mastercard Gold, CB Visa Premier, CB Mastercard World Elite, CB Visa Infinite.

(5) Option éligible sur carte CB Mastercard, CB Mastercard Gold et CB Visa Premier.

(6) Cette carte ne fait plus l'objet d'une commercialisation. La tarification s'applique pour les cartes souscrites antérieurement.

(7) Utilisation sous réserve de détention d'un contrat de banque à distance et d'une carte bancaire éligible.

(8) Maximum 2 par mois et 4 par an selon éligibilité du guichet automatique bancaire (GAB).

(9) Des réseaux Crédit Mutuel, CIC et Cash Services.

Retrait d'espèces au distributeur automatique d'une autre banque

▶ Frais par retrait d'espèces en euros dans l'Espace Économique Européen	
• Avec une carte à autorisation systématique	1,00 €
• Avec une carte CB Mastercard On line Origine	1,00 € à partir du 5 ^e par mois
• Avec une carte CB Mastercard ou CB Visa Classic	1,00 € à partir du 6 ^e par mois
• Avec une carte haut de gamme ⁽¹⁾	GRATUIT
▶ Frais par retrait d'espèces en euros hors Espace Économique Européen ou retrait en devises (avec un plafond de 7,50 €)	3,12 € + 2,00% du montant

Paieement par carte

▶ Frais par paiement en euros dans l'Espace Économique Européen	GRATUIT
▶ Frais par paiement en euros hors Espace Économique Européen ou paiement en devises (avec un plafond de 7,50 €)	0,31 € + 2,00% du montant



Vous partez à l'étranger ? Pour utiliser votre carte en toute sécurité, pensez à informer votre conseiller avant votre départ.

Autres prestations (par opération)

▶ Frais d'opposition en cas de perte ou de vol	GRATUIT
▶ Frais de refabrication d'une carte	10,70 €
▶ Frais de réédition d'un code confidentiel	8,00 €
▶ Frais de modification temporaire de plafond ⁽²⁾	8,60 €
▶ Frais d'envoi d'une carte en envoi simple	GRATUIT

VIREMENTS



Le virement SEPA doit respecter les conditions suivantes : être libellé en euros, être réalisé au sein de la zone SEPA, être de nature ordinaire (non urgent/express), être en frais partagés (SHARE), permettre un traitement automatisé grâce à l'IBAN (identifiant international du numéro de compte) du bénéficiaire.

Virements internes en euros

Frais par virement entre vos comptes	GRATUIT
--------------------------------------	----------------

Émission d'un virement SEPA

	CMUT DIRECT	GUICHET
▶ Cas d'un virement permanent		
• Frais de mise en place	GRATUIT	5,20 €⁽³⁾
• Frais de modification	GRATUIT	2,05 €⁽³⁾
▶ Cas d'un virement occasionnel		
• Virement standard ou instantané	GRATUIT	3,50 €⁽³⁾

Réception d'un virement SEPA

▶ Virement standard ou instantané	GRATUIT
-----------------------------------	----------------

(1) CB Mastercard Gold, CB Visa Premier, CB Mastercard World Elite, CB Visa Infinite.

(2) Toute modification du plafond de retrait ou de paiement est soumise à l'acceptation de votre Caisse de Crédit Mutuel. Service gratuit si effectué par CMUT Direct.

(3) Gratuit s'il s'agit de virements internes entre vos comptes.

Émission d'un virement non SEPA⁽¹⁾

	CMUT DIRECT	GUICHET
▶ Cas d'un virement permanent		
• Commission de transfert	16,00 €	19,50 €
▶ Cas d'un virement occasionnel		
• Commission de transfert	16,00 €	19,50 €

Réception d'un virement non SEPA

▶ Commission de rapatriement	10,00 €
------------------------------	---------

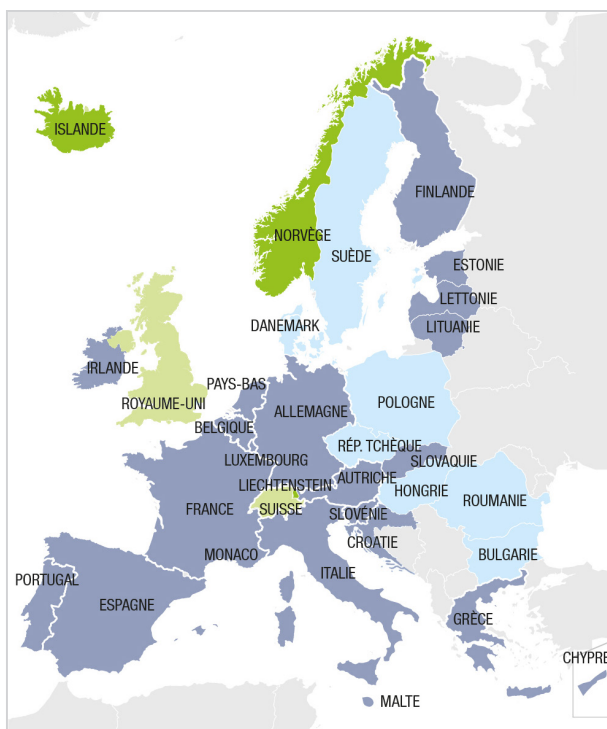
Commission additionnelle

▶ Commission de change	13,00 €
▶ Option urgent ⁽²⁾	3,05 €
▶ BIC / IBAN absent ou incorrect	5,20 €
▶ Frais de rejet d'un virement émis et retourné par la banque du bénéficiaire	5,45 €

La zone SEPA, l'espace unique de paiement en euros

SEPA (Single Euro Payments Area) correspond à l'espace unique de paiement en euros.

La zone SEPA est constituée des États membres de l'Espace Économique Européen et des six pays (Andorre, Monaco, San Marin, Suisse, Royaume-Uni et Vatican).



- Pays de la zone Euro
- Pays de l'Union européenne

- Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)
- Pays de la zone SEPA

(1) Sous réserve d'application des frais du correspondant.
 (2) Cas d'un virement réglementé.

PRÉLÈVEMENTS

▶ Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement	GRATUIT
▶ Frais par paiement d'un prélèvement	GRATUIT
▶ Frais d'opposition ou révocation sur un mandat de prélèvement	GRATUIT

CHÈQUES

▶ Frais d'envoi de chéquier <ul style="list-style-type: none">• En envoi simple• En lettre suivie ou en recommandé	GRATUIT frais postaux
▶ Frais d'émission d'un chèque de banque <ul style="list-style-type: none">• Avec Eurocompte⁽¹⁾	12,00 € GRATUIT
▶ Frais de recherche et de copie d'un chèque	8,50 €
▶ Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur en cas de perte ou vol <ul style="list-style-type: none">• Avec Assur-Carte	14,60 € GRATUIT
▶ Frais de destruction chéquier	5,40 €

Remise de chèque payable à l'étranger en euros ou en devises

▶ SBF (Sauf Bonne Fin) ⁽²⁾ <ul style="list-style-type: none">• Commission d'encaissement (minimum 14,20 €, maximum 55,00 €)• Commission de change	0,10 % du montant + 13,00 €
▶ CAE (Crédit Après Encaissement) ⁽²⁾ <ul style="list-style-type: none">• Frais appliqués aux remises SBF• Commission de dossier CAE• Commission d'envoi sécurisé	cf. ci-dessus + 7,70 € + 36,80 €

(1) Dans la limite de 3 par trimestre.

(2) Sous réserve d'application des frais du correspondant.

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

OFFRES GROUPÉES EUROCOMPTE

Les offres Eurocompte sont des offres groupées de services comprenant :



UN COMPTE COURANT



UN SERVICE D'OPTIMISATION DES EXCÉDENTS DE TRÉSORERIE



UNE CARTE DE PAIEMENT



UN ACCÈS DE BANQUE À DISTANCE

En plus des services essentiels, les offres sont personnalisables grâce à l'ajout d'options.

Cotisation mensuelle à partir de :

Les offres Eurocompte	Tranquillité	Confort	Sérénité
Formule classique	3,65 €	6,80 €	11,95 €
Formule Duo's ⁽¹⁾	-	3,55 €	6,20 €

Votre carte de paiement

▶ CB Mastercard On line ou CB Visa On line	Inclus	-	-
▶ CB Mastercard ou CB Visa Classic	+ 2,35 €⁽²⁾	Inclus	-
▶ CB Mastercard Gold ou CB Visa Premier	-	-	Inclus
▶ CB Mastercard World Elite	-	-	+ 8,80 €⁽²⁾
▶ CB Visa Infinite	-	-	+ 12,70 €⁽²⁾

Votre 2nde carte de paiement

▶ 2 ^e CB Mastercard On line ou CB Visa On line	1,31 €	1,31 €	1,31 €
▶ 2 ^e CB Mastercard ou CB Visa Classic	1,79 €	1,79 €	1,79 €
▶ 2 ^e CB Mastercard Gold ou CB Visa Premier	-	-	5,33 €

Vos options de banque à distance

▶ CMUT Direct	0,50 €	Inclus	Inclus
▶ Top Infos (5 alertes incluses)	1,00 €	Inclus	Inclus

Vos options disponibles sur Tranquillité, Confort et Sérénité

▶ Option Certizen ⁽³⁾			1,00 €
▶ Votre assurance moyens de paiement Assur-Carte			
• Formule E (couvre les moyens de paiement Crédit Mutuel)			1,91 €
• Formule F (couvre les moyens de paiement quelle que soit la banque)			2,29 €
▶ Votre autorisation de découvert jusqu'à 1600 € ⁽⁴⁾			
• Frais de mise en place et de renouvellement			0,90 €
• Assurance décès facultative ⁽⁵⁾			0,67 €

Un crédit vous engage et doit être remboursé.

Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

(1) Eurocompte Duo's est soumis à la détention préalable par le souscripteur, son conjoint, concubin ou partenaire de PACS d'un autre Eurocompte éligible. Voir conditions en Caisse de Crédit Mutuel.

(2) En remplacement de la carte incluse par défaut.

(3) Option éligible sur les cartes CB Mastercard, CB Mastercard Gold et CB Visa Premier.

(4) Au-delà nous consulter.

(5) Cotisation par emprunteur assuré.

OFFRE GROUPÉE POUR LES 10 - 17 ANS⁽¹⁾

Connect Origine est une offre groupée de services comprenant :



UN COMPTE COURANT



UN COMPTE TIRELIRE



UNE CARTE CB MASTERCARD ON LINE ORIGINE



UN ACCÈS DE BANQUE À DISTANCE

► Les avantages :

- Gratuité des frais de retrait à un DAB à l'étranger⁽²⁾
- Gratuité des frais de paiement carte dans tous les pays

► Cotisation mensuelle

1,50 €

OFFRES GROUPÉES POUR LES 17 - 28 ANS⁽¹⁾

Les offres Eurocompte sont des offres groupées de services comprenant :



UN COMPTE COURANT



UN SERVICE D'OPTIMISATION DES EXCÉDENTS DE TRÉSORERIE



UNE CARTE DE PAIEMENT



UN ACCÈS DE BANQUE À DISTANCE ET UN SERVICE TOP INFOS (5 ALERTES INCLUSES)



UNE ASSURANCE DES MOYENS DE PAIEMENT

En plus des services essentiels, les offres sont personnalisables grâce à l'ajout d'options.

Cotisation mensuelle à partir de :

Les offres Eurocompte	Jeune 17 ans ⁽¹⁾	Jeune 18-25 ans	Jeune 18-28 ans
Formule	2,00 €	3,00 €	5,00 €
Votre carte de paiement			
► CB Mastercard On line ou CB Visa On line	Inclus	Inclus	-
► CB Mastercard ou CB Visa Classic	-	Option⁽³⁾	Inclus
► CB Mastercard Gold ou CB Visa Premier	-	-	+ 2,10 €⁽⁴⁾
Vos options disponibles sur Jeune 18-25 ans et Jeune 18-28 ans			
► Option Certizen ⁽⁵⁾		0,50 €	0,50 €
► Votre autorisation de découvert jusqu'à 1600 € ⁽⁶⁾			
• Frais de mise en place et de renouvellement		0,45 €	0,90 €
• Assurance décès facultative ⁽⁷⁾		0,32 €	0,32 €

Un crédit vous engage et doit être remboursé.

Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

(1) Avec accord du représentant légal pour les moins de 18 ans.

(2) Dans la limite de 4 retraits par mois au distributeurs automatique de billets, hors frais de correspondants.

(3) Option possible sans supplément, en remplacement de la carte incluse par défaut.

(4) En remplacement de la carte incluse par défaut.

(5) Option éligible sur les cartes CB Mastercard, CB Mastercard Gold et CB Visa Premier.

(6) Au-delà nous consulter.

(7) Cotisation par emprunteur assuré.

OFFRE ÉTUDES À L'ÉTRANGER



Offre destinée aux jeunes 18-28 ans qui partent à l'étranger pour poursuivre leurs études ou effectuer un stage.

▶ Les avantages :

- Gratuité de frais de retrait à un DAB à l'étranger⁽¹⁾
- Gratuité des frais de paiement carte à l'étranger

▶ Cotisation mensuelle, à partir de

6,10 €

OFFRE GROPÉE POUR LES MAJEURS PROTÉGÉS

Eurocompte Vie Quotidienne est une offre groupée de services comprenant :



UN COMPTE COURANT
POUR LE MANDATAIRE ET
UN COMPTE COURANT
POUR LE MAJEUR PROTÉGÉ



UN SERVICE
D'OPTIMISATION
DES EXCÉDENTS DE
TRÉSORERIE



UNE CARTE
DE RETRAIT

En plus des services essentiels, les offres sont personnalisables grâce à l'ajout d'options.

▶ Cotisation mensuelle, à partir de

1,99 €

Votre carte de paiement :

▶ En remplacement de la carte de retrait, carte CB Mastercard Vie Quotidienne pour le majeur protégé ou CB Mastercard On line pour le mandataire

0,60 €

▶ En supplément CB Mastercard On line pour le mandataire

1,20 €

Vos options :

▶ Vos options de banque à distance

- CMUT Direct en consultation pour le majeur protégé

0,50 €

▶ Votre assurance moyens de paiement Assur-Carte

- Couvre les moyens de paiement Crédit Mutuel

1,91 €

▶ Votre autorisation de découvert

- Souplesse⁽²⁾

**Nous
consulter**

**Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**

SERVICES BANCAIRES DE BASE (SBB)

Ensemble de services bancaires fournis dans le cadre du droit au compte prévu par les articles L312-1 et D312-5-1 du Code Monétaire et Financier.

GRATUIT

Un compte (ouverture, tenue et clôture), un changement d'adresse par an, relevés d'identité bancaire à la demande, virements SEPA, envoi mensuel d'un extrait de compte, opérations de caisse, encaissement de chèques, dépôts et retraits d'espèces au guichet de la banque, paiements par prélèvement SEPA ou TIP SEPA, un contrat de gestion de compte à distance, une carte de paiement à autorisation systématique permettant le paiement d'opérations sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux chèques de banque par mois et un plafonnement spécifique des commissions d'intervention à 4,00 € par jour et à 20,00 € par mois.

(1) Dans la limite de 4 retraits par mois au distributeurs automatique de billets, hors frais de correspondants.

(2) Sous réserve d'acceptation du dossier, du délai de rétractation prévu par la loi et dès expiration du délai légal de mise à disposition des fonds. Voir conditions en Caisse de Crédit Mutuel.

CRÉDIT MUTUEL FACIL'ACCÈS

Offre destinée aux personnes en situation de fragilité financière.
Ensemble de services bancaires prévus par les articles L312-1-3 et R312-4-3 du Code Monétaire et Financier.
Cotisation mensuelle à l'offre groupée de services.

1,00 €

Un compte (ouverture, tenue et clôture), un changement d'adresse par an, une carte de paiement à autorisation systématique, dépôts et retraits d'espèces au guichet de la banque, virements SEPA, paiements par prélèvement SEPA en nombre illimité, deux chèques de banque par mois, un contrat de gestion de compte à distance, un système d'alertes sur le niveau de solde du compte, relevés d'identité bancaire, plafonnement spécifique des commissions d'intervention à 4,00 € par jour et à 20,00 € par mois et un plafonnement spécifique des frais d'incident de paiement (cf. p.13).

PRESTATIONS DE BASE

Ensemble de services bancaires prévus par les articles L312-1 II et D312-5 du Code Monétaire et Financier.
Cotisation mensuelle à l'offre groupée de services.

3,50 €

Un compte (ouverture, tenue et clôture), un changement d'adresse par an, relevés d'identité bancaire à la demande, virements SEPA, envoi mensuel d'un extrait de compte, encaissement de chèques, paiements par prélèvement SEPA ou TIP SEPA, un contrat de gestion de compte à distance, dépôts et retraits d'espèces au guichet et aux GAB et une carte de paiement permettant le paiement d'opérations sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne.

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

COMMISSION D'INTERVENTION

- 26 ans - 50 %



Frais perçus par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier.

- ▶ Commission d'intervention, par opération (avec un plafond de 7,80 € par jour et 80,00 € par mois)

7,80 €⁽¹⁾

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

- ▶ Frais de saisie administrative à tiers détenteur, par saisie (avec un plafond de 90,00 €)

10 % du montant dû au Trésor Public

- ▶ Frais de saisie-attribution, par saisie

90,00 €

- ▶ Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, par lettre

13,00 €



Frais perçus par la banque suite à l'envoi d'un courrier informant que le solde d'un compte est débiteur sans autorisation ou a dépassé le montant du découvert autorisé.

INCIDENTS DE PAIEMENT

Incidents liés aux chèques

- ▶ Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques

22,00 €

- ▶ Frais suite à chèque émis en période d'interdiction bancaire

20,80 €

- ▶ Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision

13,00 €



Frais perçus par la banque suite à l'envoi d'un courrier informant de l'émission d'un chèque sans provision. Ce courrier informe des délais pour constituer la provision et régulariser la situation, ainsi que des conséquences, notamment financières, d'un éventuel rejet. Au regard de la loi, émettre un chèque sans provision est un acte grave qui entraînera l'interdiction bancaire.

- ▶ Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision

- Chèque inférieur ou égal à 50,00 €
- Chèque supérieur à 50,00 €

30,00 €
50,00 €

(1) Pour les détenteurs de l'offre Crédit Mutuel Facil'Accès et les bénéficiaires du SBB : 4,00 € par opération avec un maximum de 4,00 € par jour et 20,00 € par mois.

► Frais de lettre d'injonction	13,00 €
<p>i Elle prévient de l'interdiction bancaire et est envoyée si le compte n'est toujours pas approvisionné malgré l'information préalable au rejet de chèque. L'interdiction bancaire signifie, sous peine de sanctions pénales, qu'il est interdit d'émettre des chèques sur l'ensemble des comptes dans toutes les banques.</p>	
Incidents liés aux autres moyens de paiement	
► Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	25,50 €
► Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ⁽¹⁾	20,00 €⁽²⁾
<p>i Ce montant intègre les frais d'impayés et la commission d'intervention.</p>	
PLAFONNEMENTS SPÉCIFIQUES	
► Frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte ⁽³⁾ pour les clients éligibles à l'offre Crédit Mutuel Facil'Accès au titre des articles L312-1-3 et R312-4-3 du Code Monétaire et Financier	Plafonnement de 25,00 € par mois
► Frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte ⁽³⁾ pour les clients détenteurs de Crédit Mutuel Facil'Accès	Plafonnement de 20,00 € par mois et 200,00 € par an

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS⁽⁴⁾

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

DÉCOUVERTS EN COMPTE

Découvert autorisé

- Frais de mise en place et renouvellement annuel, à partir de **11,90 €⁽⁵⁾**
- Assurance décès facultative ⁽⁶⁾, à partir de **8,04 €**
- Taux du découvert autorisé : taux débiteur annuel indiqué dans votre offre de découvert

Découvert non autorisé

- Taux applicable aux dépassements : sauf accord particulier, taux plafond réglementaire calculé trimestriellement par la Banque de France et publié au Journal Officiel, diminué de 0,05 %. Ce taux est en fonction du solde débiteur moyen du compte sur la période séparant deux arrêts.

CRÉDITS À LA CONSOMMATION

- Taux **Nous consulter**
- Frais de dossier (minimum 45 €) **- 26 ans - 50 %** **1,00 %** du montant du prêt

(1) Les frais ne peuvent excéder le montant du prélèvement rejeté.

(2) 10,00 € pour les détenteurs de l'offre Crédit Mutuel Facil'Accès et gratuit pour les bénéficiaires du SBB.

(3) Frais concernés : les commissions d'intervention, les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire, les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

(4) Sous réserve d'acceptation du dossier, du délai de rétractation prévu par la loi et dès expiration du délai légal de mise à disposition des fonds. Voir conditions en Caisse de Crédit Mutuel.

(5) Demi-tarif pour les moins de 26 ans.

(6) Cotisation par emprunteur assuré.

Crédit renouvelable Passeport Crédit

▶ Frais de dossier		GRATUIT
• Si déblocage par CMUT Direct		0,50 %
• Si déblocage au guichet	- 26 ans - 50 %	du montant du prêt

Crédits spécifiques jeunes⁽¹⁾

▶ Frais de dossier		GRATUIT
--------------------	--	----------------

CRÉDITS IMMOBILIER

▶ Taux		Nous consulter
--------	--	-----------------------

Prêts Crédit Mutuel

▶ Frais de dossier (minimum 300 €)	- 26 ans - 50 %	1,00 % du montant du prêt
▶ Frais d'avenant (minimum 150 €)		1,00 % du capital restant dû

Prêts réglementés

▶ Frais de dossier		GRATUIT
• Prêt Épargne Logement, Prêt à Taux Zéro, Éco Prêt à Taux Zéro		
• Prêt Conventionné Accession Sociale, Prêt Conventionné		Nous consulter
▶ Frais d'avenant		Nous consulter

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

ÉPARGNE BANCAIRE

▶ Transfert compte d'épargne vers établissement hors Crédit Mutuel, par compte (PEL, CEL et PEP)	95,00 €
--	----------------

PLACEMENTS FINANCIERS

Courtage (Gestion libre)⁽²⁾

Ordres saisis via CMUT Direct⁽³⁾

Frais d'exécution de l'ordre selon le montant de l'opération
Bourses France, Belgique et Pays Bas

▶ Ordres inférieurs ou égaux à 2 000 €	0,50%
▶ Ordres supérieurs à 2 000 € ⁽⁴⁾	
• Pour les 10 premiers ordres	0,50%
• Du 11 ^e au 20 ^e ordre	0,35%
• À partir du 21 ^e ordre	0,25%
▶ Bourses étrangères ⁽⁵⁾ (Avec un minimum sur les comptes titres ordinaires de 30,00 € par ordre)	0,50%

(1) Voir conditions en Caisse de Crédit Mutuel.

(2) Pour les PEA et PEA PME, les frais sont soumis au plafonnement des frais décrit dans le Code Monétaire et Financier.

(3) Nécessite la détention d'un contrat CMUT Direct.

(4) Le comptage des ordres s'effectue sur 12 mois glissants.

(5) Liste des pays disponible auprès de votre Caisse de Crédit Mutuel.

Ordres saisis par la banque

▶ Frais d'exécution de l'ordre selon le montant de l'opération (avec un minimum sur les comptes titres ordinaires hors Euronext ⁽¹⁾ de 30,00 € par ordre)	0,80 %
▶ Frais de transaction sur OPC ⁽²⁾	Nous consulter
▶ Autres titres financiers ⁽³⁾⁽⁴⁾	
▶ Intégration ou cession de titres non cotés en PEA/PEA-PME (avec un montant maximum de 150 €)	1,20 % du montant de l'opération

Convention de compte titres et de services⁽⁵⁾



La convention de compte titres et de services donne un accès complet aux fonctionnalités, prestations de services et informations liées aux titres et marchés financiers grâce à un accompagnement omni-canal.

▶ Frais semestriels sur l'encours (minimum 14,00 € maximum 75,00 €)	0,125 %
▶ Clients exclusivement détenteurs de Parts Sociales B, forfait semestriel	14,00 €
▶ Gestion pilotée titres, frais semestriels sur l'encours (minimum 15,00 €)	0,675 %

Transfert

Transfert d'un compte titres ou PEA⁽³⁾ ou PEA PME⁽³⁾ hors Crédit Mutuel ou CIC

▶ Frais par ligne de titres cotés	15,00 €
▶ Frais par ligne de titres non cotés	50,00 €
▶ Maximum total par compte	150,00 €
▶ Droit de garde	GRATUIT

COMPTES ET PORTEFEUILLES GÉRÉS

▶ Conseils d'un expert ou délégation pour la gestion de vos titres	Nous consulter
--	-----------------------

SUCCESSIONS

▶ Frais d'ouverture d'un dossier de succession, selon les avoirs ⁽⁶⁾ au Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie à la date du décès <ul style="list-style-type: none">• De 0 à 5 000 €• Au-delà de 5 000 €⁽⁷⁾ (maximum 900 €)	GRATUIT 1,00 % des avoirs
▶ Forfait annuel de gestion d'un dossier de succession, au-delà d'un an	115,00 €

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

▶ Cotisation à l'offre d'assurance perte ou vol de vos moyens de paiement <ul style="list-style-type: none">• Assur-Carte formule E, par an (couvre les moyens de paiement Crédit Mutuel)• Assur-Carte formule F, par an (couvre les moyens de paiement quelle que soit la banque)	26,00 € 31,00 €
▶ Cotisation à nos offres d'assurances Auto, Habitation, Santé ou Prévoyance	Nous consulter

(1) Liste des pays disponible auprès de votre Caisse de Crédit Mutuel.

(2) Tarifs hors droits d'entrée et/ou de sortie de l'émetteur.

(3) Pour les PEA et PEA PME, les frais sont soumis au plafonnement des frais décrit dans le Code Monétaire et Financier.

(4) La banque peut bénéficier de commissions dans le cadre de la distribution des OPC (Organismes de Placement Collectif) par prélèvement sur les commissions de gestion (sans charge supplémentaire pour le souscripteur). Le détail est disponible auprès de votre Caisse de Crédit Mutuel et sur www.creditmutuel.fr.

(5) Tarif perçu d'avance prélevé en janvier et juillet sur la base de l'évaluation du portefeuille au 31/12 et au 30/06.

(6) Compte courant, épargne bancaire et épargne financière.

(7) Gratuit pour les mineurs.

RÉSOLUTION D'UN LITIGE

VOTRE CONSEILLER

Il se tient à votre disposition pour vous accompagner dans toutes difficultés qui pourraient survenir dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services mis à votre disposition.

RELATIONS CLIENTÈLE

Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie
43, boulevard Volney - 53083 Laval Cedex 9
E-mail : relations-clientele@creditmutuel.fr
N° Cristal 0 969 395 724 (appel non surtaxé)

MÉDIATEUR

Médiateur du Crédit Mutuel
63, chemin Antoine Pardon
69160 Tassin La Demi-Lune
www.lemediateur-creditmutuel.com

CONVENTION DE COMPTE

La transparence et la clarté de nos services passent aussi par la convention de compte. Ce contrat précise le fonctionnement au quotidien de vos comptes de dépôts :

- ▶ les modalités d'ouverture, de transfert et de clôture,
- ▶ les produits et services liés à ce compte dont vous bénéficiez,
- ▶ les procédures et traitements des incidents de fonctionnement ainsi que leur facturation.

Vous pouvez la retrouver dans votre Caisse de Crédit Mutuel ou sur notre site www.creditmutuel.fr

L'intégralité des tarifs de nos produits et services reste disponible tout au long de l'année dans votre Caisse de Crédit Mutuel.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

- ▶ Contactez votre conseiller Crédit Mutuel
- ▶ Rendez-vous sur www.creditmutuel.fr
- ▶ Ou appelez au **0821 080 080** Service 0,12 € / min + prix appel

Si vous ne souhaitez plus recevoir d'information commerciale de la part de votre Caisse de Crédit Mutuel, informez-en votre conseiller. Ce droit d'opposition n'entraîne aucuns frais.

Édité par la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie, société coopérative anonyme à capital variable, capital initial de 38 112 € - immatriculée sous le n° 556 650 208 RCS Laval - 43, bd Volney 53083 Laval Cedex 9, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place de Budapest CS92459 75436 Paris Cedex 09. N° Orias 07 024 314. Les Caisses de Crédit Mutuel sont des intermédiaires d'assurances inscrits au registre national des intermédiaires d'assurances consultable sur www.orias.fr. Contrats souscrits auprès de : ACM IARD SA et ACM Vie SA, entreprises régies par le Code des assurances. Édition Août 2024. Code UTP : MUMABNPAKV.

Crédit Mutuel
— Maine-Anjou, Basse-Normandie —

